

INITIATIVE DES PRODUITS AGRICOLES DE BASE DURABLES EN AFRIQUE (ASCI)

DÉCLARATION RÉGIONALE POUR L'INITIATIVE DES PRODUITS AGRICOLES DE BASE DURABLES EN AFRIQUE (ASCI)

Reconnaissant la vision commune pour une production agricole¹ prospère dans la région, qui génère des emplois et richesses pour les communautés locales et les peuples autochtones, tout en étant durable sur le plan environnemental et social, et en protégeant les riches forêts tropicales de la région

Tenant compte de l'importance du secteur agricole pour le développement et la diversification économique, la lutte contre la pauvreté en milieu rural, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable dans les pays concernés

Reconnaissant le rôle crucial des forêts et de la conservation de forêts dans la lutte contre le changement climatique

Tenant compte du rôle joué par le développement agricole comme vecteur de déforestation

Reconnaissant l'importance des partenariats public-privé pour un développement économique durable

Reconnaissant la nécessité de promouvoir les petits producteurs dans le développement d'une agriculture durable

Conscients de la nécessité de promouvoir, d'encourager et d'accélérer le développement socio-économique des pays africains en vue d'améliorer le niveau de vie des populations et de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Conscients de la nécessité de promouvoir des systèmes agricoles et forestiers efficient, inclusifs et résilients

Considérant les traités et conventions internationaux et régionaux pertinents ratifiés par les pays signataires, et réaffirmant le besoin de tenir les promesses liées aux Objectifs de Développement Durable

Nous, les gouvernements soussignés [pays à nommer à mesure qu'ils signent] nous engageons solennellement à:

- Renforcer la collaboration avec les partenaires techniques et financiers pour mettre en œuvre les plans d'action découlant de cette initiative, en tenant compte des plans nationaux de développement et d'utilisation des terres, ainsi que des enjeux sociaux relatifs aux régimes fonciers et au respect des droits collectifs des communautés locales et des peuples autochtones
- Prendre des mesures visant à encourager l'adoption des bonnes pratiques de production aussi bien par les agro-industries que les petits producteurs et favoriser l'effectivité du paiement des services écosystémiques
- Promouvoir les droits de petits producteurs, des communautés locales et des peuples autochtones en facilitant leur accès aux moyens de production et aux marchés
- Faire des principes fondateurs suivants la base de cette Déclaration :
 - i. Durabilité (économiquement viable, responsable et inclusif sur le plan social et acceptable sur le plan environnemental)
 - ii. Bonne gouvernance et gestion judicieuse de nos ressources naturelles
 - iii. Transparence, et redevabilité
 - iv. Respect des droits de l'homme, des communautés locales et des peuples autochtones
 - v. Collaboration et partenariats; et
 - vi. Partage équitable des bénéfices

¹ Définition Produit de base: huile de palme, cacao, hévéa, café, noix de cajou, etc¹

- Faciliter la participation et l'inclusion des parties prenantes dans les processus d'investissement pour des paysages de production durable
- Promouvoir une croissance socio-économique qui est en équilibre avec la protection de l'environnement, soutient et améliore les moyens de subsistance locaux durables et respecte les contributions déterminées au niveau national (CDN) ainsi que d'autres engagements environnementaux et sociaux internationaux et régionaux
- Adopter et mettre en œuvre des outils de planification territoriale multisectorielle en vue de rationaliser l'utilisation des terres et éviter les conflits d'usage et la déforestation y afférente
- Reconnaître les avantages environnementaux et les implications sur le marché des engagements de zéro déforestation nette due au développement des secteurs des produits agricoles de base par de nombreuses entreprises, gouvernements et organisations internationales. Ils s'engagent donc à travailler et accompagner avec détermination les différentes parties prenantes opérant dans le secteur agricole pour atteindre les engagements nationaux et objectifs de zéro déforestation nette
- Promouvoir des filières de produits agricoles de base qui assurent la survie à long terme de la biodiversité unique de l'Afrique et des écosystèmes et services écosystémiques d'importance mondiale, notamment nos forêts tropicales. Nous nous engageons à identifier et à protéger les parties vitales de notre patrimoine naturel en adoptant des outils spécifiques au contexte et des outils adaptés localement tels que les concepts de Hautes Valeurs de Conservation (HCV) et de Hauts Stock de Carbone (HCS) ainsi qu'à garantir que la planification et la gestion des plantations s'efforcent de sécuriser et de protéger ces zones importantes de biodiversité dans les paysages agricoles
- Développer et promouvoir des filières agricoles qui améliorent la productivité tout en apportant des emplois à nos populations, assurant des conditions de travail justes et équitables, travaillant à l'amélioration des moyens de subsistance communautaires, et en contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la réduction de la pauvreté grâce à un partage équitable des avantages et bénéfices
- Encourager des investissements appropriés, responsables et transparents pour les produits agricoles de base en adéquation avec la présente Déclaration en adoptant des outils appropriés telle que la certification
- Développer des filières agricoles transparentes, inclusives, résilientes et équitables qui favorisent l'égalité de genre et la production des petits producteurs et respectent les droits fonciers et la propriété privée
- Assurer la protection des droits à la terre de tous nos peuples, notamment les peuples autochtones, les groupes marginalisés, les communautés dépendantes des forêts et d'autres groupes vulnérables de la société
- Assurer que tous les promoteurs et investisseurs recherchent et respectent le consentement libre, informé et préalable (CLIP) des communautés locales et des peuples autochtones à travers l'utilisation des meilleures pratiques sociales appropriées, avant tout développement de projet agricole sur le terrain
- Travailler de façon participative avec les institutions nationales, bilatérales, multilatérales et régionales, le secteur privé, les petits exploitants, les communautés locales et les organisations de la société civile, en particulier celles qui représentent les peuples autochtones, pour assurer la conception et la mise en œuvre efficace des plans d'action nationaux
- Communiquer collectivement en tant que « Voix de l'Afrique » sur les problèmes mondiaux affectant le développement durable de nos filières agricoles
- Souligner notre détermination à prendre des mesures conformes à la présente Déclaration, en collaboration avec tous nos partenaires ; Bien que la présente Déclaration ne donne pas lieu à des droits ou obligations contraignants, nous évaluerons régulièrement nos efforts

La présente Déclaration reste ouverte à l'adhésion d'autres pays et nous, pays déjà signataires, invitons les autres pays partenaires à nous rejoindre dans la prise de cet important engagement public.

THE AFRICA SUSTAINABLE COMMODITY INITIATIVE (ASCI)

REGIONAL DECLARATION FOR THE AFRICA SUSTAINABLE COMMODITY INITIATIVE (ASCI)

Recognising the shared vision for a prosperous agro-commodity sector² in the region that brings jobs and wealth to local communities and indigenous people and which is environmentally and socially sustainable and protects Africa's rich tropical forests

Noting the importance of the agro-commodity sector in economic development and in contributing to addressing rural poverty, food insecurity and malnutrition and to achieve the Sustainable Development Goals in the countries involved

Emphasizing the critical role of forests and forest conservation in addressing climate change

Acknowledging the role of agricultural commodity development as a driver of deforestation

Understanding the importance of public-private partnerships in sustainable economic development

Conscious of the need to promote smallholders in the development of sustainable agriculture

Conscious of the need to promote, foster and accelerate the economic and social development of African countries in order to improve the living standards of our peoples, and ensure their food security and nutrition

Conscious of the need to promote efficient, inclusive, resilient agricultural and forestry systems

Considering the relevant international and regional treaties and conventions that the signatories have ratified and reaffirming the need to deliver on the promise of the Sustainable Development Goals.

We, the undersigned governments [countries to be named as they sign] solemnly pledge that we will:

- Strengthen collaboration with technical and financial partners to implement the action plans resulting from this initiative, taking into account national development and land use plans, while addressing environmental targets for reduced deforestation and social issues related to land tenure and respect for the collective rights of local communities and indigenous peoples
- Take measures to encourage the adoption of good production practices by both agro-industries and small-scale producers and promote the effectiveness of payment for ecosystem services
- Promote the respect for the rights of small producers, local communities and indigenous peoples while facilitating their access to production and markets
- Place the following underlying principles as the foundation of this Declaration:
 - i. Sustainability (economically viable, socially beneficial and environmentally responsible)
 - ii. Good governance and prudent stewardship of our natural resources
 - iii. Transparency and accountability
 - iv. Recognition and respect for human rights of communities and indigenous peoples
 - v. Collaboration and partnerships; and
 - vi. Equitable benefit sharing

² Definition of commodities: palm oil, cocoa, rubber, coffee, cashew etc.

- Facilitate the participation and inclusion of stakeholders in investment processes for sustainable production landscapes
- Promote socio-economic growth that is in balance with environmental protection and supports sustainable local livelihoods, including honouring our Nationally Determined Contributions (NDCs) and other international and regional environmental and social commitments
- Adopt and implement multi-sector territorial planning in order to rationalise land use and avoid conflicts of use and related deforestation
- Recognise the environmental benefits and market implications of commitments to net zero deforestation from the development of agricultural commodity sectors made by private sector companies, governments and international organizations. Therefore, committed to working and supporting with determination the various stakeholders operating in the agricultural sector to achieve our respective national commitments to net zero deforestation
- Promote agricultural commodity sectors that ensure the long-term survival of Africa's unique biodiversity and ecosystems and globally important ecosystems, including our tropical forests. Commit to identifying and protecting the vital parts of our natural heritage by adopting locally- adapted tools and customizing tools as the High Conservation Values (HCV) and High Carbon Stock (HCS) concepts and also ensuring that agro-commodity development and management strives to secure and protect these zones of important biodiversity within agricultural landscapes
- Develop and promote agricultural commodities sectors that improve productivity while providing jobs for our people, ensuring fair and equitable working conditions, working to improve community livelihoods, and contributing to food and nutrition security as well as poverty reduction through equitable sharing of benefits and benefits
- Encourage appropriate, accountable and transparent investments in agricultural commodities development in line with this Declaration by adopting appropriate tools such as certification;
- Develop transparent, inclusive, resilient and equitable agricultural sectors that promote gender equality and the production of small-scale producers and respect land rights and private property
- Ensure the protection of categories of land rights of all our peoples, notably indigenous peoples, customary land rights holders, marginalised groups, forest-dependent communities, and other vulnerable groups in society
- Ensure that all developers and investors seek the Free, Prior and Informed Consent (FPIC) of land rights holders, land users, local communities and indigenous peoples, through the use of appropriate social best practices, before development
- Work in a participatory way with national, bilateral, multilateral, and regional institutions, the private sector, smallholders, local communities and civil society organizations, especially those that represent indigenous peoples in ensuring the design and effective implementation of national action plans
- Communicate collectively as the “Voice of Africa” on global issues affecting the sustainable development of our agricultural commodities sectors
- We emphasise our determination to take action consistent with this Declaration, in collaboration with all our partners; while this Declaration does not give rise to binding rights or obligations, we will regularly evaluate our efforts

This Declaration is open to the endorsement of other countries, and the signatories invite other potential partners to join us in making this important public commitment.